



CESER - Assemblée plénière du 25 juin 2019

Rapport-avis « *Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets des Hauts-de-France* ».

Le groupe de concertation CGT félicite les rapporteurs pour la rigueur et la qualité du travail effectué, et ce dans des délais très courts.

Un plan de prévention et de gestion des déchets doit s'inscrire dans une démarche globale pour trouver à la fois efficacité et légitimité. Pour le groupe CGT, cette démarche globale doit permettre de répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs : il s'agit du développement humain durable. Le développement humain durable suppose de rompre avec les politiques économiques actuelles qui sont en échec, et d'aller vers une croissance fondée sur des modalités de production et une exploitation des richesses plus équitables, en anticipant les transitions nécessaires. Ce changement de cap est seul à même d'avancer vers un développement respectueux de l'Homme et de la planète, sur des bases économes en ressources et en énergie.

Le développement humain durable implique d'agir pour la mise en œuvre de nouvelles politiques de développement fondées sur la revalorisation du travail et la préservation de l'environnement, en associant les enjeux sociaux et environnementaux. Cela concerne l'économie des ressources fossiles, la préservation du climat, la gestion et la protection de la biodiversité, la limitation des rejets polluants, la maîtrise et la gestion des déchets.

Le groupe de concertation CGT note une évolution positive de la Région depuis octobre 2018, en partie liée aux aspects juridiques et législatifs, et probablement aussi aux différentes auditions engagées par le CESER sur le sujet.

En matière d'emploi et de formation, comme les rapporteurs le préconisent, il y a des opportunités et la nécessité qu'en région la question du développement des emplois verts et de la formation, à l'aune des réalités territoriales, soit plus vigoureusement creusée. D'autant que les technologies sont fortement évolutives et impactent la nature même des tâches et des métiers, ainsi que des processus de travail. Il est regrettable que la Région ne se soit pas encore positionnée sur le programme « 10.000 formations aux emplois verts et verdissants » dans le cadre du PIC, alors qu'il est évoqué un gisement de 4 millions d'emplois au niveau national.

Sur les déchets du BTP, déjà en 2017 le groupe de concertation CGT avait attiré l'attention sur le peu de cas fait de cette problématique. Il apparaît aujourd'hui des évolutions positives. Pour autant beaucoup reste à faire, en particulier sur les déchets « Grands chantiers ». N'oublions pas le chantier du canal SNE.

Le groupe de concertation CGT estime que ce PRPGD répond encore trop à une obligation légale, plutôt qu'à une volonté politique régionale ambitieuse à la hauteur des défis à relever.

Le groupe de concertation CGT votera pour ce rapport-avis.